

Info C.C.A.S

Le CCAS organise une soirée cabaret le samedi 19 décembre. Les petits primaretois de 6 à 10 ans répètent en ce moment pour le spectacle. Les adultes vont bien sur nous faire une démonstration de leur talent et ils vous attendent nombreux ce jour là.

Pays de BIEVRE - VALLOIRE : Informations

1.- Dans le cadre de l'élaboration du projet territorial de développement durable, et dans la perspective du futur CDDRA (*Contrat de Développement Durable de Rhône-Alpes*), le comité syndical organise une enquête de consultation auprès de l'ensemble des ménages du Pays de Bièvre-Valloire.

Un questionnaire est diffusé par La Poste depuis le 31 août 2009 (27 611 boîtes aux lettres recensées sur les 70 communes)

L'objectif est multiple : informer tous les habitants sur la démarche entreprise, évaluer leur intérêt pour les problématiques de développement durable, connaître leurs avis et propositions sur les enjeux du territoire, ainsi que les défis à relever pour l'avenir.

2.- Création d'un nouveau service destiné aux habitants du Pays de Bièvre-Valloire :

Site Internet de covoiturage : plus d'information sur www.bievrevalloire-covoiturage.fr

Ce site mis en place par la Chambre de Commerce et d'Industrie Nord-Isère, en partenariat avec le syndicat mixte du Pays de Bièvre-Valloire, et le Conseil Général de l'Isère, a pour ambition de faciliter le covoiturage de toutes les personnes effectuant des trajets réguliers ou ponctuels depuis ou vers le territoire.

Les journées nationales du Patrimoine : 19 et 20 septembre 2009

Les journées nationales du patrimoine ont débuté samedi 19 septembre sous le soleil. Beau présage de réussite pour cette grande première à Primarette, et ces deux jours ont connu un vif succès.

En effet, près de 300 personnes, jeunes ou anciens, primaretois ou voisins se sont pressés autour de la reconstitution d'une salle de classe du début des années 1900, de photos d'époque et d'outils agricoles du temps où les travaux des champs s'effectuaient en grande partie à la main. Tous ont pu échanger et surtout montrer aux enfants et petits-enfants ce qu'était leur vie, comment ils travaillaient, et à quoi ressemblait leur salle de classe dans ces années. Des cahiers d'écoliers de 1896 jusqu'en 1904 étaient exposés, en parfait état, ainsi que des livres d'école, pour certains encore plus vieux. Les cahiers ont certainement été le clou de cette exposition. Ils ont fait l'admiration avec leur belle écriture calligraphiée et appliquée, aux pleins et déliés parfaits. Les dictées, les pages d'écritures souvent réalisées sur le thème du civisme, ont été lues et relues par nombre de visiteurs pendant ces deux jours avec beaucoup de respect et d'admiration.

Que de chemin parcouru depuis ces temps, finalement pas si éloignés de nous. Quel plaisir de voir les générations communiquer entre elles et peut être, permettre de préserver le souvenir. Souvenirs anciens aussi dans l'arbre généalogique remontant à 1630 que nous a aimablement prêté un primaretois.

Nos efforts ont été largement récompensés et le livre d'or ouvert pour cette occasion a recueilli impressions, émotions et encouragements à poursuivre cette initiative l'année prochaine.

Quelques groupes de courageux, dont deux personnes handicapées avec leurs accompagnateurs, sont partis sillonner les deux parcours pédestres de découverte sur le thème « le pisé à Primarette ».

Le marché des producteurs était là aussi pour permettre de rester proche de la nature et la pluie du dimanche matin n'a découragé personne. Il se terminait par la vente de parts de paëlla par le CCAS.

Pour terminer, lundi matin les enfants de toutes les classes de l'école sont venus s'asseoir sur les bancs de leurs aînés. Ils ont pu poser plein de questions, et, pour ceux qui étaient venus avec de la famille pendant les deux jours, parler de ce qu'ils avaient retenu. Que dire des tous petits qui ont fait une vraie leçon dans la salle de classe ? Quel touchant décalage !

Galerie Photo



Un grand merci aux Primaretois qui, en prêtant leurs objets à la commission patrimoine, ont permis de les faire revivre le temps d'un week-end, ainsi qu'aux exposants du marché qui sont revenus une seconde fois.



Primarette Infos Mairie

n° 35

juillet - août - septembre 2009

Tél : 04.74.84.57.27 fax : 04.74.79.51.50

Email : mairie.primarette@territoire-de-beaurepaire.fr



LE MOT DU MAIRE

Le mois de septembre correspond à la fin des vacances de tous les enfants scolarisés, mais aussi de ceux qui avaient cessé leurs activités professionnelles pendant la période estivale.

Dans notre école, nous accueillons mesdames Muriel ZANAZZO et Adeline MEON et Monsieur Pascal ANDRE. Nous leur souhaitons la bienvenue et une année studieuse dans notre commune. Un certain nombre de travaux d'amélioration a été réalisé dans nos écoles afin de permettre une bonne rentrée, faite dans un contexte de vigilance sanitaire, grippe A oblige.

Les associations ont également repris leurs activités. Ainsi, vous allez pouvoir vous divertir, garder la forme physique et vous épanouir en réalisant ce que vous avez envie de faire.

Le week-end des 19 et 20 septembre, nous avons participé pour la première fois aux journées nationales du patrimoine. Je remercie la "commission patrimoine" pour cette belle initiative. La reconstitution de la salle de classe "années 1900" a rencontré un vif succès auprès des enfants et de leurs aînés. A travers les outils exposés, les photos, les souvenirs des uns, les explications des bénévoles, le public a découvert, avec nostalgie pour certains, les travaux des champs et de la ferme.

Je vous invite à participer à la commémoration du 11 novembre, à 11 h 15 devant le monument aux morts. Cette cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur. A toutes et à tous : bonne rentrée.

Le Maire, Angéline APPRIEUX

Pendant le remplacement temporaire du secrétaire de mairie titulaire, nous sommes obligés de modifier les horaires d'ouverture de la mairie. Le retour aux horaires habituels sera communiqué par voie d'affichage et dans l'Infos Mairie.

La mairie est ouverte au public : le lundi, le mercredi et le vendredi de 9h à 11h

le samedi de 9h à 11 h : permanence des Adjointes sur rendez-vous.

Tél. Mairie : 04.74.84.57.27

Madame le Maire reçoit sur rendez-vous le matin. Tél. du Maire Mme APPRIEUX : 04.74.84.51.63

Tél. des Adjointes : M. DANZO : 04.74.84.56.94 M. FAURE : 04.74.84.56.76 Mme VASSEUR : 04.74.20.47.30

ETAT - CIVIL

Mariage : le 12 septembre Jean Pierre SEYCHAL de St Etienne (42) et Véronique ARCHER de St Etienne.(42)

Décès : Le 29 juillet : Mlle Marcelle GOUNON, 99 ans, décédée à Beaurepaire.

Le 19 août : M. Slimane EL GHOUALI, 69 ans (Les prairies)

Le 17 septembre : M. Armand AZZOLA, 58 ans (Simandres)





VIE SCOLAIRE

Les effectifs de la rentrée 2009/2010 :

Cycle 1 : 21 élèves (3 "petite section", 7 "moyenne section" et 11 "grande section")

Cycle 2 : 20 élèves (11 CP et 9 CE1)

Cycle 3 : 22 élèves (5 CE2, 9 CM1 et 8 CM 2)

Soit un total de 63 élèves.

Muriel ZANAZZO est la nouvelle directrice, elle s'occupe du CP et du CE1.

Adeline MEON s'occupe des CE2, CM1 et CM2.

En maternelle, deux enseignants, à mi-temps chacun, se partagent les élèves : Danièle LAURAIRE les lundis et mardis et Pascal ANDRE les jeudis et vendredis.

Les ATSEM qui sont rattachées à la maternelle sont Christiane MAISONNAT et Danièle FAURE.

Les heures de soutien seront assurées par les enseignants les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 12h50 à 13h20.

A la cantine, pas de changement, Françoise BUISSON et Sylvie ROULET sont toujours fidèles au poste.

À partir des vacances de la Toussaint, il y aura des horaires différents pour la garderie scolaire : le matin de 7 h 20 à 8 h 20 et le soir de 16 h 30 à 18 h 30.

Vie communale : Les employés



Depuis quelques mois, vous voyez Gérard FOURNIER, (résidant à Montseveroux) notre nouvel employé communal. Il remplace Pascal PIBIRI jusqu'à la fin de l'année. Il sillonne quotidiennement la commune pour l'amélioration de notre cadre de vie en assurant l'entretien de la voirie, des bâtiments communaux, du cimetière, des espaces verts...

Sa gentillesse et son efficacité sont appréciées de tous. Réservez lui votre meilleur accueil.

Après l'avis de recrutement du 10 août, une quarantaine de candidats a postulé pour l'emploi mixte garderie/agence postale. L'examen des candidatures et les entretiens effectués avec les postulants ont abouti à la nomination de Mme Katharine DOHOLLO (Kate) qui occupera très prochainement ses nouvelles fonctions. Bienvenue dans l'équipe municipale.

Prélude au TELETHON : Inter Chorales

Avant les journées Téléthon qui auront lieu les 5 et 6 décembre 2009, vous aurez le plaisir d'assister à l'après-midi "INTER CHORALES" qui se déroulera à la Salle des fêtes le dimanche 11 octobre à 14h30, entrée libre. Venez nombreux, buffet, buvette. Les bénéficiaires de la buvette iront à l'AFM et s'ajouteront aux recettes du Téléthon.

R.A.M. (Relais Assistantes Maternelles)

Le Conseil Municipal siégeant en Mairie le 15 septembre 2009, autorise après délibération, Mme le Maire à signer une convention entre la Commune, la CCTB et l'Association "Léo Lagrange" afin que la salle des fêtes soit mise gratuitement, tous les jeudis matin, à la disposition des Assistantes Maternelles pour leurs réunions thématiques. Les locaux ont reçu l'agrément du médecin contrôleur de la PMI (Protection Maternelle et Infantile) pour un accueil de 15 enfants.

A.S.T.A.

Les cours de gymnastique ont repris le 14 septembre. Il n'est pas trop tard pour vous inscrire. Renseignements après de Mme Thérèse MERGES.

INITIATIVE PRIMARETTOISE (et Tourvelloise)

C'est la crise, certains désespèrent et baissent les bras "en attendant que ça se passe", d'autres remontent les manches et entreprennent : C'est le cas d'un Primarettois et d'un Tourvellois qui se sont associés pour créer leur entreprise : Méca-Cile spécialisée dans l'usinage de pièces mécaniques de précision, tournage, fraisage, rectification...

Ils sont installés depuis juillet sur la commune de Cour-et-Buis, anciens locaux de la carrosserie Mouton. Souhaitons à Sébastien CICORELLA et Marc LEGRAND une réussite à la hauteur de leurs ambitions.



Agenda du prochain trimestre :

OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
2 : F.N.A.C.A : A.G à Moissieu/Dolon		samedi 5 et dimanche 6 : Téléthon
16 : C.D.F.P. : A.G salle d'animation	8 : F.N.A.C.A : matinée boudin,	Sam 5 et 12 : Sou des Ecoles Vente de Sapins
23 : Serge PAPAGALLI, Salle des Fêtes	22 : Sou des Ecoles LOTO à partir de 14h	13 : Fils d'argent : Matinée boudin
25 : Sou des Ecoles Vide greniers et dégustation surprise		19 : Mairie - CCAS : Soirée cabaret

Vogue

La traditionnelle "Vogue des conscrits" a eu lieu du 27 au 31 août. Les conscrits ont sillonné notre belle campagne dans un camion particulièrement décoré pour la traditionnelle tournée des brioches, en compagnie de leur GPS préféré Bernard Petit et de leurs conducteurs Olivier Lantheaume et Roland Faure.

Les animations proposées par nos jeunes ont connu un vif succès et la fraîcheur du samedi soir n'a pas découragé nombre de primarettois venus profiter de la soirée mousse. Quelques forains avaient finalement fait le déplacement pour le plus grand bonheur des tous petits.

42 doublettes ont été formées le dimanche pour la traditionnelle pétanque.

Cette année, le feu d'artifice n'a pas pu être tiré en raison de l'arrêté préfectoral d'interdiction mais malgré tout la fête a été au rendez-vous.

Merci à tous pour l'organisation de cette vogue et nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine !



Passage à l'heure d'hiver
Le 25/10/2009
à 03H00

CARTE NATIONALE D'IDENTITE et AUTORISATION DE SORTIE DU

La demande de carte nationale d'identité est rédigée sur un formulaire délivré uniquement sur place.

La présence du mineur au guichet de dépôt est exigée lors du dépôt de la demande de CNI.

Il doit être accompagné d'une personne exerçant l'autorité parentale (père, mère, tuteur). Dans les autres situations s'adresser à la mairie.

La demande doit être déposée auprès de la mairie du lieu de domicile.

Les ressortissants vivant à l'étranger doivent s'adresser au consulat

POUR UNE PREMIERE DEMANDE

- * 2 photographies d'identité identiques, récentes et parfaitement ressemblantes, de face, tête nue (format 35 x 45 mm)
- * Justificatif d'état civil du demandeur : extrait d'acte de naissance avec filiation
- * Justificatif de nationalité française (sauf si le demandeur et l'un de ses parents sont nés en France).
- * Justificatif de domicile ou de résidence
- * Justificatif de l'autorité parentale

POUR UN RENOUELEMENT

En plus des pièces ci-dessus, il faut produire l'ancienne carte nationale d'identité

AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE

La personne qui détient l'autorité parentale (père, mère ou tuteur) doit s'adresser à la mairie de son domicile. Elle doit certifier sur l'honneur qu'elle est titulaire de l'autorité parentale et présenter un document à l'appui de sa déclaration.

La personne détentrice de l'autorité parentale doit se rendre **en personne** à la mairie, signer le formulaire d'autorisation (remis sur place) et présenter :

- * Sa pièce d'identité,
- * La carte nationale d'identité (en cours de validité) du mineur,
- * Un justificatif de domicile récent (liste non exhaustive : quittance de loyer, facture EDF, de téléphone...),
- * Le livret de famille tenu à jour ou l'acte de naissance de l'enfant (qui doit mentionner, pour les parents non mariés la reconnaissance de l'enfant avant l'âge de 1 an).
- * Éventuellement, la décision de justice (jugement de divorce ou de séparation) statuant sur l'exercice de l'autorité parentale ou la délibération du conseil de famille désignant le tuteur.
- * Les originaux de l'ensemble de ces pièces doivent être présentés.

Pour information : Un mineur voyageant avec un passeport n'a pas besoin d'autorisation de sortie du territoire.

GRIPPE A(H1N1)

Au risque de se répéter, quelques conseils concernant la prévention de la Grippe A(H1N1)

La principale voie de transmission du nouveau virus grippal A(H1N1) semble être la même que celle de la grippe saisonnière, à savoir via des gouttelettes respiratoires émises lorsqu'on parle, qu'on éternue ou qu'on tousse.

On peut se prémunir contre l'infection en évitant un contact rapproché avec des personnes présentant des symptômes de type grippal (en essayant dans la mesure du possible de maintenir une distance d'environ 1 mètre) et en prenant les mesures qui suivent :

- * éviter de se toucher le nez et la bouche;
- * se laver soigneusement les mains à l'eau et au savon ou avec une solution hydro-alcoolique, et ce régulièrement (surtout si l'on se touche le nez ou la bouche ou si l'on touche des surfaces potentiellement contaminées);
- * éviter un contact rapproché avec des personnes qui pourraient être malades;
- * réduire, dans la mesure du possible, le temps passé dans des endroits bondés;
- * bien aérer l'endroit où l'on vit en ouvrant les fenêtres;
- * avoir une bonne hygiène de vie, à savoir dormir suffisamment, s'alimenter correctement et conserver une activité physique.

Quand faut-il consulter un médecin?

Il faut consulter un médecin en cas de difficultés respiratoires ou si la fièvre persiste plus de trois jours. Les parents doivent consulter un médecin si leur enfant respire rapidement ou difficilement, s'il a de la fièvre de façon constante ou s'il a des convulsions. Dans la plupart des cas, il suffit que le malade reste chez lui, se repose, boive beaucoup de liquide et prenne un antalgique pour soulager les douleurs (chez l'enfant et le jeune adulte, il faut utiliser un antalgique sans aspirine en raison du risque de syndrome de Reye.)